



INFO CDO37 n°1

Saison 2022/2023



SOMMAIRE

1. Mot du président
2. Stage de recyclage
3. Focus sur Jonatan Belnou
4. Ca s'est passé près de chez vous...
5. Agenda et dates importantes

1. Mot du président :

C'est avec un peu de retard que nous lançons la saison et l'envoi des informations par le biais de la newsletter. Vous êtes beaucoup de jeunes arbitres à avoir obtenus votre diplôme ces deux dernières saisons. Cette newsletter est pour vous. N'hésitez pas à vous l'approprier et nous faire des retours afin de rendre ce format attractif et intéressant pour vous. Bonne lecture.

2. Stage de recyclage :

Date : Gymnase du club de Fondettes les 17 et 18 septembre 2022 de 9h à 17h45.

La CDO tiens tout particulièrement à remercier le club de Fondettes qui nous a accueilli dans leurs locaux et nous a mis à dispositions trois salles et le gymnase pour tout le weekend du 17-18 septembre. Nous remercions aussi les bénévoles du club qui nous ont facilité l'organisation de ce stage.

Samedi 17/09 : Le public était les jeunes arbitres qui viennent tout juste d'avoir leur diplôme. Des séances adaptées à ce public ont été effectuée (fonctionnement de la commission, procédure pour désignation, que faire une fois convoqué, mécanique d'arbitrage, quizz vidéo, nouvelles règles...).

Nombres d'arbitres présents : 22 arbitres

Nombre d'encadrants : 7 le matin, 5 l'après-midi (arbitrage TQR).

Dimanche 18/09 : Le public était les arbitres de plus de deux ans d'arbitrage. Ils ont été scindés en 3 groupes le matin. Puis, l'après-midi, nous avons

libéré les anciens arbitres et avons travaillé avec les plus jeunes. Là aussi, le contenu était différent entre les groupes car ils n'ont pas les mêmes pré-requis.

Présentation du projet tutorat à tous les arbitres ayant la possibilité de tutorer nos jeunes arbitres.

Nombres d'arbitres présents : 36 arbitres (14 uniquement le matin, 22 la journée).

Nombre d'encadrants : 7 le matin, 5 l'après-midi.

Rattrapages 24/25 septembre : Le CTA a accueilli 11 arbitres pour le stage de rattrapage du recyclage des arbitres (arbitres indisponibles sur les 17/18 septembre). Ces deux séances se sont déroulées à Fondettes de 8h30 à 12h30.

3. Focus sur Jonatan Belnou :



"Je m'appelle Jonatan Belnou, j'ai 16 ans et je suis Officiel de Table de Marque, licencié à l'Alerte Sportive de Fondettes. En dehors du basket, je suis en deuxième année d'apprentissage en carrosserie.

Je fais du basket depuis tout petit à Fondettes. Un jour, on m'a demandé si je voulais inscrire les points et les fautes au tableau d'affichage pour notre équipe première qui joue en Nationale Masculine 3. Depuis cette soirée, à chaque match à domicile, j'étais aide-marqueur.

La saison dernière, j'ai suivi la formation OTM Régional organisée par la CDO37 car cette expérience m'avait beaucoup plu.

Une anecdote en tant qu'OTM, c'était en fin de saison 2021-22, pour le dernier match de championnat de la NM3 contre La Séguinière. C'était, à mon avis, le plus beau match de l'année avec la meilleure ambiance de la NM3 grâce aux 2 kops (groupes de supporters).

Etre OTM régional et officier en championnat de France (NM3), c'est avant tout aimer le basket mais aussi participer à des matches d'un très bon niveau, même si l'on n'est pas sur le terrain.



La CDO te félicite pour l'obtention de ton diplôme d'OTM régional. Bienvenue dans la grande famille des Officiels du Basket-Ball.

4. Ca s'est passé près de chez vous...

Nous sommes dans le 4^{ème} QT et il reste 48s au chronomètre de jeu. Le score est de : A77 et B75. Remise en jeu en ligne de fond par l'équipe A dans sa zone arrière. A4 se charge de la remise en jeu et fait une passe à A8. Quelques dizaines de secondes plus tard, l'arbitre siffle un ballon tenu, il reste 22,7 au chronomètre de jeu. L'équipe A a contrôlé le ballon pendant 25,3. La possession en alternance revient à l'équipe A. L'entraîneur B conteste et demande que la violation des 24s soit appliquée. L'arbitre décide de redonner le ballon à l'équipe A avec 1s restant à jouer au chronomètre des 24s. L'entraîneur décide de poser réclamation avant la remise en jeu du ballon. Cette réclamation est-elle recevable dans la forme et le fond ? Et vous qu'auriez-vous fait ?

Réponse :

Oui, la réclamation est recevable sur la forme car elle a été déclarée avant la remise en jeu lorsque que le ballon était mort et le chronomètre de jeu arrêté.

Par contre sur le fond, cette réclamation ne peut aboutir car on ne peut pas remettre en cause le décompte mental d'un arbitre sur les 24s lorsqu'il n'y a pas d'opérateur des 24s, même si une simple soustraction de 24s sur le chronomètre de jeu au départ de l'action suffit pour remettre en doute son décompte. Le décompte de l'arbitre est légitime et sans appel.

En conséquence, l'arbitre a décidé qu'il restait une seconde pour tirer au panier et a fait une bonne application du règlement.

PS : Avec un peu d'expérience et pour être au plus près d'un décompte quasi parfait, rien n'empêche l'arbitre avant la remise en jeu de prendre une information sur le temps restant au chronomètre de jeu et de soustraire 24s, annoncer dans un premier temps 8s et siffler la violation des 24s lorsque le temps a été écoulé (ex : dans ce cas précis, il restait $48s - 24s = 24s$ pour siffler la violation)

5. Agenda et dates importantes :

- Vendredi 2 décembre 2022 : Réunion tiers saison à la Maison Des Sports (MDS).
- Vendredi 10 mars 2023 : Réunion tiers saison

- Samedi 17 juin 2023 : Finales de championnat jeune.
- Du vendredi 23 au dimanche 25 juin 2023 : Finales de coupes à Monconseil.
- Mercredi 28 juin 2023 : Soirée des récompenses à la MDS.



Contributeurs :

Damien Vallet, Christian Blachier, Bruno Schmaltz

